|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisationdes télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

 Genève, le 1er juillet 2010

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 5/5** |  |
|  |  |  |
| Tél.:Fax:E-mail: | +41 22 730 5780+41 22 730 5853tsbsg5@itu.int  |  Aux administrations des Etats Membres de l'Union, aux Membres du Secteur UIT-T et aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 5 |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Réunion du Groupe de travail 3/5Rome, 1er octobre 2010** |

Madame, Monsieur,

1 Suite aux récents progrès dans l'élaboration de la méthode relative aux TIC et au changement climatique, j'ai le plaisir de vous informer que le Groupe de travail 3/5 de la Commission d'études 5 de l'UIT-T (*Environnement et changement climatique*) tiendra une brève réunion à Rome le 1er octobre 2010, immédiatement après la réunion conjointe des groupes de Rapporteur pour les Questions 17, 18, 19, 20 et 21/5 (27 septembre - 1er octobre), à l'aimable invitation du Ministère italien du développement économique et d'entente avec le Président de la Commission d'études 5.

La réunion du GT 3/5 débutera à 14 heures. L'enregistrement des participants débutera à 13 h 30. Des précisions concernant le lieu de la réunion, ainsi qu'une liste des hôtels et des informations pratiques seront communiquées dès que possible dans un Addendum à la présente lettre collective.

2 Le projet d'ordre du jour, établi par le Président du Groupe de travail 3/5, figure dans l'**Annexe 1** ci-après.

3 Veuillez noter que, suite aux débats du GCNT à sa réunion du 8 au 11 février 2010, et en accord avec les Présidents des commissions d'études de l'UIT-T, le TSB doit désormais, pendant une période d'essai, recevoir les contributions au moins 12 (douze) jours calendaires avant la date fixée pour le début de la réunion. Ces contributions seront publiées sur le site web de la Commission d'études 5 et devront donc parvenir au TSB **avant le 18 septembre 2010**. Les contributions reçues deux mois au moins avant le début de la réunion pourront être traduites, si nécessaire, conformément aux dispositions en vigueur.

Les participants sont invités à soumettre les contributions à l'aide du formulaire de soumission disponible sur la page d'accueil du site web de la Commission d'études 5, ou par courrier électronique à l'adresse suivante: tsbsg5@itu.int. Vous trouverez des instructions détaillées sur le site web de l'UIT‑T.

Nous vous engageons vivement à utiliser l'ensemble de gabarits (*templates*) qui a été mis au point afin d'harmoniser la présentation des documents de l'UIT-T, ce qui facilitera la production des documents et la rendra donc plus efficace. Ces gabarits sont accessibles sur la page web de chaque commission d'études de l'UIT-T, sous "Delegate resources" ([http://www.itu.int/ITU‑T/studygroups/templates/index.html](http://www.itu.int/ITUT/studygroups/templates/index.html)).

En vue de régler toutes questions éventuelles au sujet des contributions, le nom de la personne à contacter à ce sujet, ses numéros de fax et de téléphone ainsi que son adresse électronique (e-mail) doivent figurer sur les contributions. Je vous prie donc de bien vouloir fournir ces renseignements sur la page de couverture de tous les documents.

4 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant la documentation et l'organisation de la réunion, je vous saurais gré de bien vouloir me faire parvenir par lettre, par fax (N° +41 22 730 5853) ou par courrier électronique (tsbreg@itu.int), dès que possible et **au plus tard le 1er septembre 2010**, la liste des personnes qui représenteront votre Administration, Membre de Secteur, Associé, organisation régionale et/ou internationale ou autre entité. Les administrations sont invitées à indiquer également le nom du Chef de délégation (et du Chef adjoint, le cas échéant).

**5** **Veuillez noter que la préinscription des participants aux réunions de l'UIT‑T se fait exclusivement *en ligne* sur le site web de l'UIT-T (**[**http://www.itu.int/ITU-T/studygroups/com05/index.asp**](http://www.itu.int/ITU-T/studygroups/com05/index.asp)**).**

6 La réunion se déroulera sans papier.

7 Nous tenons à vous rappeler que pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de l'Italie sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant le début de la réunion** et obtenu auprès de la représentation de l'Italie (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications

**Annexe**: **1**

ANNEX 1
(to TSB Collective letter 5/5)

**Draft agenda for the meeting of Working Party 3/5
(Rome, 1 October 2010)**

1. Opening of the meeting
2. Adoption of the Agenda
3. Document allocation
4. Analysis of the incoming liaison statements and preparation of outgoing liaison statements
5. Consent on draft Recommendation "L.Methodology\_general\_umbrella" and other drafts (if any)
6. Review of the report and work program for each Question
7. Any other business

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_